



Préparez-vous à la date butoir de 2010 de GLN

Participants au groupe de travail : rôles et responsabilités vis-à-vis de l'adoption

Engagement de l'industrie

L'industrie canadienne et américaine des soins de santé commencent à utiliser les Codes lieux internationaux (GLN) avant la date butoir de 31 décembre 2010.

Que vous soyez un établissement des soins de santé ou un fournisseur, tout le monde de la chaîne d'approvisionnement des soins de santé parle de lieux. L'utilisation des GLN uniques au monde à travers la chaîne d'approvisionnement canadienne des soins de santé générera des économies de coûts, améliorera la productivité des employés, ainsi que la sécurité des patients.

Le défi : identification de lieux non-normalisée

Comme dispensateur des soins de santé, avez-vous jamais envoyé un paquet dans la mauvaise section d'hôpital – c'est-à-dire que le paquet arrive au département de comptes fournisseurs au lieu de la salle d'opération?

Comme dispensateur des soins de santé, avez-vous jamais envoyé un bon de commande à la mauvaise division de fournisseur – c'est-à-dire au bureau à Toronto au lieu du celui à Montréal?

L'utilisation courante des informations non-normalisées sur les lieux dans la chaîne d'approvisionnement des soins de santé cause des erreurs coûteuses, des inefficacités peu économiques et affecte la sécurité des consommateurs.

La solution : codes normalisés d'identification

En octobre 2009, le conseil du secteur des soins de santé Carenet de GS1 Canada a fait publique sa décision de mettre en œuvre un langage commun d'affaires à travers le secteur canadien des soins de santé pour l'identification des lieux, notamment la norme GLN de GS1, qui fait partie du Système de GS1 des normes.

Lorsqu'indiquant des informations sur le lieu, le GLN fournit aux partenaires commerciaux des soins de santé des informations fiables et uniformes en reconnaissant les lieux à l'aide d'un seul numéro unique au monde.

Qu'est-ce qu'un GLN ?

Un GLN est un code d'identification GS1 à 13 chiffres qui est attribué par GS1 Canada afin d'identifier les suivants :

- ▶ Entités juridiques, telles que les fabricants ou les hôpitaux; et
- ▶ Emplacements physiques, tels que la pharmacie ou le poste de garde d'un hôpital ou l'entrepôt d'un fabricant.

Chaque GLN est stocké dans le Registre de GLN de GS1 Canada, qui est géré par GS1 Canada et disponible à tous les membres de GS1 Canada. Cette base de données centrale de recherche en ligne assure les informations de lieux détaillées et exactes pour les transactions entre les partenaires commerciaux, où des informations sur les lieux sont exigées.

Les GLN aident les partenaires commerciaux des soins de santé à :

- ▶ Simplifier les processus de gestion de la chaîne d'approvisionnement
- ▶ Éliminer les coûts générés par la résolution des données incorrectes
- ▶ Passer moins de temps sur la documentation et la saisie manuelle des données
- ▶ Améliorer les efficacités des processus de commande et de facture
- ▶ Éliminer le besoin des codes propriétaires d'identification

Comment commencer?

Pour obtenir un GLN pour votre organisation, contactez GS1 Canada au 1-800-567-7084, ou à info@gs1ca.org.